

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Convocation des élus par le Président le : 07/06/18  
Transmission aux élus du rapport et du projet de délibération le : 14/06/18  
Affichage le : 05/07/18  
Transmission préfecture le : 04/07/18  
AR Préfecture :  
N° : 078-227806460-20180622-lmc1103042-DE-1-1  
Du : 04/07/18  
Délibération exécutoire le : 05/07/18

**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 22 juin 2018

**POLITIQUE A03 MOBILITÉ DURABLE**  
**TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU GYMNASSE ET DES**  
**DEUX PAVILLONS RUE ALBERT THOMAS AUX MUREAUX**

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de M LAURENT BROSSE ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n° 2017-CD-1-5664.1 en date du 20 octobre 2017 portant extension des délégations données à la Commission Permanente,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Considérant que dans le cadre de la transformation du Campus des Mureaux autour de la promotion de l'innovation, le Département souhaite programmer une opération de réhabilitation visant à restructurer le Gymnase en espace d'expérimentation et de prototypage et à offrir des ateliers et des surfaces de travail aux entreprises innovantes hébergées au Campus,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Adopte la programmation d'une opération de travaux de restructuration du gymnase et des deux pavillons rue Albert THOMAS aux MUREAUX pour un montant prévisionnel de soit 3 410 000,00 € TTC et décide de l'individualisation de l'autorisation de programme correspondante.

Autorise le Président du Conseil départemental à effectuer au nom du Département toutes demandes d'autorisation de construction ou d'aménagement et à signer les actes et tous les documents à intervenir concernant cette opération.

Dit que les travaux seront imputés au chapitre 23 article 231318 du budget départemental, sous réserve du vote du budget supplémentaire.

*La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.*

## COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 22 juin 2018

### TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DU GYMNASIUM ET DES DEUX PAVILLONS RUE ALBERT THOMAS AUX MUREAUX

Délibération ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

Président de la séance : Pierre Bédier.

Secrétaire :

Votent POUR (33) : Catherine Arenou, Marie-Hélène Aubert, Philippe Benassaya, Sonia Brau, Hélène Brioix-Feuchet, Nicole Bristol, Laurent Brosse, Pierre Bédier, Georges Bénizé, Anne Capiaux, Claire Chagnaud-Forain, Bertrand Coquard, Sylvie D'Esteve, Monsieur Nicolas Dainville, Olivier De la Faire, Madame Clarisse Demont, Cécile Dumoulin, Marcelle Gorguès, Marie-Cécile Guillaume, Elisabeth Guyard, Janick Géhin, Josette Jean, Joséphine Kollmannsberger, Olivier Lebrun, Guy Muller, Jean-François Raynal, Laurent Richard, Alexandra Rosetti, Yann Scotte, Laurence Trochu, Yves Vandewalle, Pauline Winocour-Lefevre, Cécile Zammit-Popescu.

Absents excusés (9) : Jean-Noël Amadei, Philippe Brillault, Pierre Fond, Ghislain Fournier, Alexandre Joly, Didier Jouy, Michel Laugier, Karl Olive, Elodie Sornay.